

Séance du 27 juin 2024

Délibération n° 2024\_18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAËS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 juin 2024

Etaient présents : SAËS Philippe, TOPALOV Todor, HENNOTE Stéphanie, BREUSSIN Joël, DANDRÉ Fabien, DESPAGNET Guillaume, DESTRUHAUT Thierry, DULAURIÉ Jérémy, LARGEAU Brigitte, ROMIEU Tanguy, RENARD Jeanne, ROTH Odile et SÉRÉ Sandrine.

Etait absente : LABOULAIS Monia qui a donné pouvoir à Mr SAËS Philippe.

**OBJET : Vente des lots du lotissement Les Bruyères**

VU la délibération en date du 6 avril 2023 fixant le prix TTC de chaque lot du lotissement Les Bruyères mis à la vente,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les compromis de vente et les actes de vente de chaque lot du lotissement Les Bruyères avec les intéressés à l'étude de Maître Florence OHACO-EYMERY, Notaire, 6 avenue Sadi Carnot - BP 21 - 40001 MONT-DE-MARSAN Cédex.

Pour extrait conforme,

Saint-Martin-d'Oney, le 20 août 2024

Le Maire, Philippe SAES

